

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8585 Société : M6

Actif  Pensionné(e)  Autre : Médecin

Nom & Prénom : LA FRAIKH ABBES adhet artis

Date de naissance : 1963.01.01

Adresse : H.A.P. MABROUKA Rue 3 N° 51

Tél. : 06.21.86.63.63 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur V. DEVICO  
Dermatologue  
Centre Dermo - Laser  
218, Av. de L'Ambassadeur Ben Achcha  
tel : 05 22 24 11 19 / 05 22 40 50 81  
Casablanca

Date de consultation : 18 Octo 2022

Nom et prénom du malade : SADOUK HINN Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection Dermatologique

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : 

#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
18 Octo 2022		/	1060 DH	Docteur V. DEVILLE Bermatology - Laser Aicho Centre Derm - 119 / 05 22 40 50 8 Av. de L'ambassadeur Béricha Casablanca
				218, 05 22 40 50 8
				201, 05 22 40 50 8

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>D. HAY</i> 182-2 HAY SELIN SI: 0522 37-01-25-Fax	18/10/22	760,00

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Victory Devico

Dermatologue

Membre de la société française de dermatologie

Centre Dermo - Laser

218, Av. Ambassadeur Ben Aïcha

Tél. : 05 22 24 11 19 / 05 22 40 50 82

Casablanca

الدكتور فيكتوري دوفيكيو

- أمراض الجلد

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض الجلد

مركز درمو-الليزر

218 شارع السفير بن عائشة

الهاتف : 05 22 40 50 82 / 05 22 24 11 19

الدار البيضاء

Le 18 Oct 2022

SADOUK M. N.R

441,00 -

Devis het Bonne de  
grossiste

grossiste

1 AL sur Mar x 30

(+10%) 10% -

fa 402 5000 x 30

12) Tijoune + Alte une  
Gel sanguin - Sustituel Rinse  
iseher

(12)

R.

S.

12) Tijoune Cerave Come  
Mar

480,00  
60,00

75,00

641,00

4 Comptine Dermo  
Centre Dermos - Laser  
218, AV. DELL'AMBASSEUR BEN AÏCHA  
Casablanca

N 2  
20

Docteur V. DEVICO

S.

PHARMACIE BEN M'SICK  
Dr. VICTORY DEVICO  
182, Avenue de l'Ambassadeur Ben Aïcha  
Hay Salamé - Casablanca - 20.700  
Tél. 0522 37-01-25 - Fax: 0522 59-55-7

بالمعاد : أيام الإثنين، الثلاثاء والخميس من التاسعة صباحا إلى الثانية عشرة، ومن الثانية إلى الثالثة بعد الظهر وسبعين من الثانية صباحا إلى الثانية عشرة

Sur rendez-vous les Lundi - Mardi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 15h, et Vendredi matin de 9h à 12h  
Fermé le Vendredi après midi et les Mercredi et Samedi toute la journée

LOT :

64100

PER :

PPV :

